



## Pourquoi utiliser un Code de procédure ?

### Quel intérêt ?

Trouver les **articles de code** ainsi que la **doctrine** et la **jurisprudence** associés :

- Pour préparer les TD
- Réviser pour les examens
- Pendant les examens

### Comment est structuré un article ?

Structure d'un article de code :

1. Le contenu de l'article sous forme d'alinéas
2. Lois et règlements issus d'autres codes
3. Références doctrinales associées
4. Jurisprudence associée

### Comment faire une recherche ?

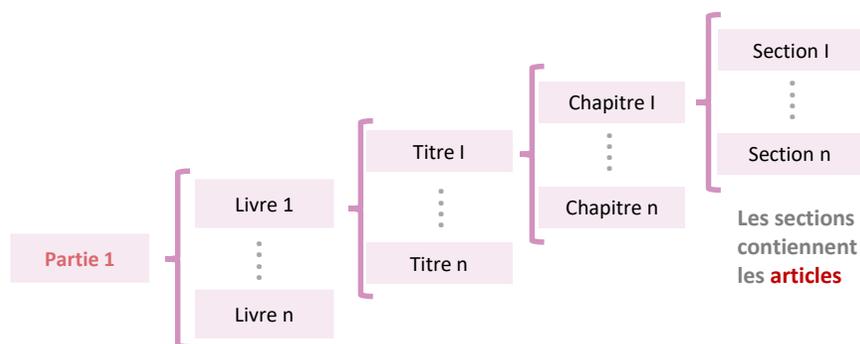
TABLE DES MATIÈRES

OU

TABLE ALPHABÉTIQUE

## Le Code de Procédure Pénale (CPP)

Structure : 5 niveaux + appendices

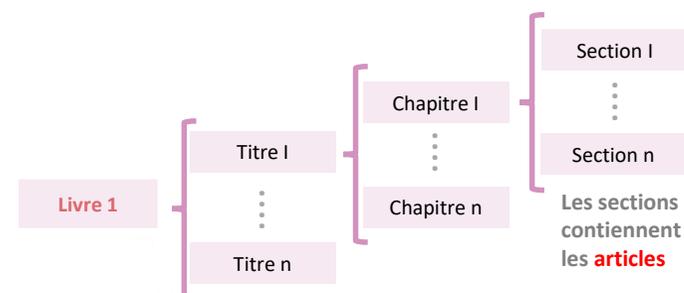


5 parties :

- 1 partie **législative**
- 4 parties **réglementaires** (Décret en CE, Décret, Arrêtés, Instructions générales)

## Le Code de Procédure Civile (CPC)

Structure : 4 niveaux + appendices



Le CPC relève du **domaine réglementaire** (art. 37 de la Constitution)

Le CPP relève du **domaine de la loi** (art. 34 de la Constitution)



Les codes sont disponibles dans les BU en version imprimée, et en ligne pour les Dalloz  
Et n'oubliez pas de consulter la [liste des abréviations des termes juridiques](#) si besoin !